

Chapitre 2 : Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

Objectifs d'apprentissage

1. Comprendre la distinction entre normes sociales et normes juridiques, et connaître la diversité des formes de contrôle social. (1°)

2-1 : Quels sont les formes du contrôle social aujourd'hui ?

Document 1 :



a) un bulletin scolaire



b) un radar

I



c) diététique et régime alimentaire



d) santé publique

Source : fotolia

photo	qui exerce le contrôle ?	par quel moyen: plutôt sanction ou incitation? ou les 2 ?
a		
b		
c		
d		

Document 2 :

Quand je m'acquiesce de ma tâche de frère, de père, d'époux, de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et les moeurs (...) Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à

l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. (...) Si je ne me soumetts pas aux conventions du monde, si, en m'habillant, je ne tiens aucun compte des usages suivis dans mon pays ou dans ma classe, le rire que je provoque, l'éloignement où l'on me tient, produisent, quoique de manière plus atténuée, les mêmes effets qu'une peine proprement dite.

Source: Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1895.

1) Que dit le texte ?

	oui	non
Les règles à respecter sont de nature juridique.		
Les normes sociales s'imposent à l'individu.		
Le rire est, dans certains cas, une sanction sociale.		
Les usages sociaux sont définis pour toujours.		
L'individu n'est pas totalement libre d'agir comme il l'entend.		

2) trouvez d'autres exemples que l'habillement pour illustrer la dernière phrase.

Document 3 - Facebook, un instrument de contrôle social ?

J'ai découvert le "contrôle social" avec Facebook. J'en ai eu assez d'être sollicité, commenté, "muré", "tagué" sur des photos dont je ne connaissais même pas l'existence. Malgré tout, voyageant beaucoup, Facebook est un moyen simple de pouvoir contacter des connaissances si je me rends dans leur pays.

Les adresses email sont souvent compliquées à retenir, alors qu'avec Facebook le nom suffit. L'alternative que j'ai trouvée, c'est de verrouiller tous les paramètres de confidentialité (impossible de me taguer sur des photos, mur désactivé, etc.). Ainsi, pour moi, Facebook en est réduit à un carnet d'adresse en ligne, que j'emploie quand j'en ai une utilité et non pour espionner la vie de mes connaissances.

Source: Le Monde.fr , 24.05.10

1) Quels sont, en principe, les avantages de facebook pour l'individu ?

2) Justifiez et illustrez la première phrase.

Document 4 - La déviance : un étiquetage

Les groupes sociaux créent de la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme déviants. De ce point de vue, la

déviante n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur ». Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette.

Source: Howard S. Becker, *Outsiders*, Editions Métailié, 1985 (1ère édition 1963)

1) Comment Howard Becker définit-il la déviance ?

2) Un acte déviant relève-t-il toujours de la justice ?

Document 5 -

Chaque société produit des normes et s'organise pour les faire respecter. Si les libertés individuelles sont aujourd'hui plus étendues, les outils permettant de surveiller les comportements se sont aussi renforcés. La répression classique n'a pas pour autant disparu et touche différemment employés et cols blancs.

Tout groupe social est lié par un ensemble de valeurs et de règles de comportement auxquelles ses membres doivent se conformer. Mais cette adhésion est loin d'aller de soi: elle se construit en amont par un lent travail de socialisation et d'intériorisation des valeurs et des normes dominantes. Les comportements qualifiés de déviants sont alors ceux qui transgressent une règle en vigueur dans un groupe. Il importe d'emblée de noter que la déviance est toujours relative: à une société, à une époque, voire à un contexte donné, car les normes évoluent sans cesse. La plupart des sociétés posent ainsi le meurtre comme le pire des actes. source: Igor Martinache, *Comment s'exerce le contrôle social ?*, *Alternatives économiques*, février 2011

1) Illustrez la phrase soulignée.

2) D'où vient, pour l'essentiel, l'obéissance aux normes sociales ?

3) Pourquoi l'auteur affirme-t-il que « la déviance est toujours relative » ?

Document 6 - L'Open space fabrique d'un contrôle social

Alain d'Iribarne, directeur de recherche au CNRS, analyse la dangerosité de ces « bureaux ouverts ».

En quoi l'open space pose-t-il problème ?

Dans la tradition française, le bureau est un lieu de symbole extrêmement fort. Avoir son propre bureau fermé, c'est signe que l'on est bien placé

hiérarchiquement. C'est aussi un gage de tranquillité pour travailler, et de possibilité de personnalisation, d'appropriation de son lieu de travail. A l'inverse, l'open space est un plateau, souvent de 30 à 50 personnes, sans cloison, et avec des postes de travail complètement anonymes, dépersonnalisés. Dans les formes ultimes d'open space, les salariés ne savent même pas à quel bureau ils seront le matin à leur arrivée. Pour ces formes ultimes d'open space... nous agissons le chiffon rouge !

Est-ce le symbole d'un nouveau management ?

L'open space est considéré comme étant « moderne » : cela permet une meilleure collaboration des salariés, de faciliter le travail en équipe. Mais en contrepartie, l'open space fabrique du contrôle social. La norme sociale, sous forme de « cancans », de rumeurs, est très présente dans l'entreprise, et est ainsi accentuée par l'open space. Chacun se surveille, écoute les conversations des autres. La hiérarchie de l'entreprise se sert en fait de l'open space comme d'une mécanique de contrôle social des salariés entre eux, ce qui leur évite de le faire eux-mêmes.

Source: Le figaro.fr, 19/11/2008

- 1) Qu'appelle-t-on un bureau en « open space » ?
- 2) A quoi l'idée de bureau est-elle associée dans les représentations collectives ?
- 3) Expliquez et illustrez la phrase soulignée.

Document 7 - Conseils de professionnels du recrutement

Comment gérer sa « e-réputation » ?

« Googler » quelqu'un : cet anglicisme n'est pas encore passé dans le langage courant. Il résume néanmoins une pratique répandue chez les chasseurs de têtes. Un candidat postule pour un emploi : le recruteur va faire une recherche de son nom sur Google puis recueillir, en quelques clics, une multitude d'informations. « Google est devenu le prolongement naturel de la pensée du recruteur », affirme Emmanuel Dupont, associé du cabinet BeeTwin, spécialisé dans la recherche de cadres.

« On ne va pas nécessairement regarder sur Facebook, complète Emmanuel Dupont, mais rien qu'en rentrant le nom d'un candidat sur 123people.fr, ce sont les photos de Facebook qui apparaissent en premier. Et là, c'est souvent la catastrophe. On peut trouver des photos d'enterrement de vie de garçon, ou pire. » (...)

Enfin, il faut se souvenir qu'il est extrêmement difficile d'effacer les traces sur la Toile. Ainsi, la récente expérience de Johann Van Nieuwenhuysse. « Sans

aller fouiner partout sur la Toile, j'ai découvert que le candidat que j'allais rencontrer avait mis en ligne, à des années d'intervalle, deux CV présentant de nombreuses différences. Rien ne s'oublie sur Internet. »

Source: Le Monde/ 2/11/10

1) En quoi Internet est-il un instrument du contrôle social ?

2) A quels dérapages les pratiques décrites peuvent-elles conduire ?

Document 8 - Quand la "vidéoprotection" remplace la "vidéosurveillance"

C'était une ligne de fracture claire, lors des débats sur le projet de loi "d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure" (Loppsi 2) : sur les bancs de l'opposition, on parlait de "vidéosurveillance". Sur ceux de la majorité, de "vidéoprotection".

Pourtant, il y avait jusqu'à peu consensus sur l'utilisation de "vidéosurveillance". Le mot permettait d'évoquer à la fois pour les "pro-caméras", sa capacité dissuasive et le rôle qu'elle peut jouer dans l'élucidation des délits ; pour les "anti-caméras", il renvoyait à la "société de surveillance" et sous-entendait que le système pouvait s'avérer dangereux pour le respect de la vie privée. Le texte de loi de référence en la matière, la LOPS de 1995, mentionne d'ailleurs exclusivement le terme "vidéosurveillance", tout comme la première loi Loppsi en 2002. (...) C'est début 2008, semble-t-il, que se produit la rupture : la commission nationale de vidéosurveillance débouche sur un "plan vidéoprotection". (...) Initialement testées comme "vidéosurveillance", outil de lutte contre le terrorisme, les caméras sont devenues au fil des années un outil de lutte contre "la délinquance et le sentiment d'insécurité", sous le vocable "vidéoprotection". Il est toutefois difficile de ne pas voir également dans ce changement de terminologie un effort pour imposer un terme plus rassurant que le mot "vidéosurveillance."

Source : Le Monde.fr,16/02/2010

1) Pour quelles raisons ce changement de vocabulaire s'est-il opéré ?

2) Quels sont les risques du développement de ce type de pratiques ?

Document 9 - Le rôle des pairs à l'école

On a supprimé l'uniforme en classe, mais les jeunes se sont, entre eux, donné de nouvelles consignes vestimentaires, parfaitement rigides. La ségrégation des sexes a été abolie; mais dans la vie scolaire de tous les jours, les échanges entre garçons et filles sont soumis au contrôle constant des groupes. L'école se montre moins exigeante sur le maniement du français; mais la maîtrise de certains codes du langage adolescent est une condition

nécessaire pour participer aux interactions autour de soi. Si l'on ne se comporte pas comme les autres, la sanction n'est pas d'être viré du bahut, mais de ne pas avoir d'amis, ce qui peut être pire à cet âge.

Source: Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*, Editions Autrement, 2005

- 1) Qui sont les pairs dans cet exemple ?
- 2) Dans quels domaines le groupe de pairs impose-t-il des normes à l'élève ?
- 3) Quelle est la sanction dans le cas de non-respect des normes ?